

Atelier "lutte contre le gaspillage à la cantine" dans le cadre du programme "manger autrement au collège"



Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

52 avenue Saint Just

13004 Marseille

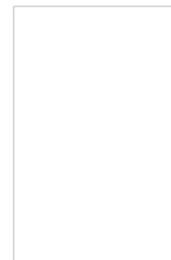
[Voir le site internet](#)

Admin Sapsi

tma.drupal@ademe.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre du programme "manger autrement" lancé en 2006 par le CG 13, différentes actions éducatives sont proposées à tous les collèges des Bouches du Rhône.

Un de ces ateliers animé par l'association "De mon assiette à notre planète", sensibilise les collégiens au gaspillage alimentaire. Cette association conçoit et anime des ateliers de sensibilisation à une alimentation équilibrée et responsable pour les élèves des écoles primaires, des collèges et des lycées. Dans le cadre de ce programme, renouvelé chaque année depuis 2006, l'association est intervenue dans 110 établissements des Bouches du Rhône.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif de cet atelier est double :

- mesurer les quantités jetées, afin de faire prendre conscience aux élèves du gaspillage,
- leur apprendre les bases de l'équilibre alimentaire.

Depuis 2010, l'atelier sensibilise aussi l'élève avec des pesées des quantités gaspillées à la maison.

Résultats quantitatifs

Lors de chaque intervention, l'atelier permet de sensibiliser tous les élèves présents à la cantine le jour de l'opération. Ainsi, environ 5 500 élèves ont pu être sensibilisés depuis 2006. Dans les collèges concernés, cette action a permis de diminuer de 30 % en moyenne le gaspillage alimentaire : on passe d'environ 230 g d'aliments non consommés par repas à 160 g.

Sur une année, cette diminution représente une économie d'approximativement **10 kg par élève**, soit **5 tonnes** pour un établissement de 500 élèves "sensibilisés".

Résultats qualitatifs

81 % des élèves qui ont mené cette action disent faire aujourd'hui plus attention au fait de moins gaspiller.

Il est à noter également qu'un tiers des denrées jetées provient de la nourriture non servie, à cause notamment, d'une surévaluation du nombre de convives. Dans ce contexte, l'atelier fournit un accompagnement vers un changement des quantités préparées, et un ajustement des pratiques au comportement des convives.

MISE EN OEUVRE

Planning

Le Conseil Général propose aux établissements une liste d'actions éducatives dont l'atelier fait partie. Après choix par l'établissement et vote par le CG 13, l'association intervient dans les établissements retenus.

Déroulement de l'atelier :

D'abord, une réunion préparatoire avec l'équipe pilote du projet (enseignants, cuisiniers, personnel de direction, infirmiers, ...) a lieu, pour analyser la situation de la restauration scolaire. Cette réunion permet d'adapter la proposition au projet de l'établissement. Ensuite, l'atelier se décline en 3 séances (au total 7 heures) :

- Une séance préparatoire en classe afin que les élèves réfléchissent à leur comportement au restaurant scolaire,
- Une séance lors d'un repas au self, où l'ensemble du self est sensibilisé. Le gaspillage réel, produit lors du repas est alors mesuré : les quantités de pain, d'entrées, de plat principal et de desserts jetées sont pesées. Les portions individuelles non touchées sont regroupées, mises en évidence, afin de visualiser le gaspillage (voir photo). Enfin les sacs poubelles regroupant tous les déchets alimentaires du repas sont exposés dans le self,
- Une dernière séance en classe permet de faire un débriefing, et une charte est rédigée et affichée, parfois pendant plusieurs années, dans la cantine.

Enfin un bilan est réalisé avec l'équipe pilote et l'équipe de cuisine. Lors de ce bilan, un chiffrage économique des quantités jetées est réalisé afin d'identifier l'impact économique qu'aurait la modification des pratiques des convives et l'ajustement des quantités préparées.

Moyens humains

Un membre de l'association est présent tout au long du déroulement de l'atelier (soit 1.5 ETP sur toute l'année pour l'association). Mobilisation de l'équipe pilote (variable selon les établissements) : gestionnaire, principal, enseignants, infirmier... (Environ 5 h pour l'équipe et 8 h pour l'enseignant coordinateur) Mobilisation de l'équipe de cuisine (environ 5 h pour le cuisinier)

Moyens financiers

L'intervention de l'association est intégralement financée par le CG 13.

Moyens techniques

Outils pédagogiques développés par l'association : questionnaires, affiches... Balances pour la pesée des aliments

Partenaires mobilisés

CG 13

Collèges,

Association "De mon assiette à notre planète" : www.assiette-planete.fr

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- L'opération est reproductible sous réserve d'une volonté de l'établissement et d'un chef de cuisine particulièrement motivé par les objectifs visés.
- L'association intervient également dans d'autres départements, dans le cadre de programmes proposés par

Difficultés rencontrées

Sans objet

Recommandations éventuelles

Sans objet

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | HOTELLERIE RESTAURATION | GASPILLAGE ALIMENTAIRE | CAMPAGNE D'INFORMATION | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les
régions